

Lettre du 05 Octobre 2022

Débats en établissements : pourquoi nous ne serons pas volontaires

Le ministre P. Ndiaye a annoncé que serait lancée une série de concertations « post-CNR » avec les syndicats, les associations d'élus, de parents d'élèves, le monde de l'entreprise.

Cela fait suite à l'installation du Conseil National de la Refondation par le Président de la République le 8 septembre.

Cette nouvelle instance s'inscrit dans la logique des réformes en cours visant une transformation en profondeur du système éducatif français. En effet, le président Macron a indiqué le 8 septembre lors du CNR : « *on va changer l'Ecole, la santé, grâce à ses déclinaisons territoriales, ... C'est la méthode inaugurée à Marseille : bâtissez le projet et on finance.* »

Les personnels de direction pilotent depuis des années des projets d'établissement en associant la communauté scolaire. De même, les chefs d'établissement président les CA, conseils pédagogiques et les différentes instances de concertation et de réflexion constitutives de l'autonomie pédagogique des lycées et collèges.

Pour **Indépendance et Direction** le préalable à toute réflexion locale consiste d'abord à ce qu'un bilan des différentes réformes en cours soit réalisé et que le mode de gouvernance soit interrogé tant il méconnaît les réalités du terrain.

La démarche choisie apparaît donc non adaptée car elle n'est pas de nature à permettre les inflexions nécessaires pour améliorer le fonctionnement du service public d'éducation et la réussite des élèves.

Au-delà de l'effet d'annonce, quelle peut être l'utilité de ces grands débats après un Grenelle de l'Éducation ? Quelle articulation avec l'évaluation des établissements, les projets d'académie ?

C'est en ce sens que nous sommes intervenus lors du dernier GNPD.

Compte tenu de conditions de travail dégradées qui ont conduit à la mobilisation du 15 septembre devant le ministère, les personnels de direction n'ont pas le temps d'organiser ce type de débats que nous avons déjà connus par le passé et dont il n'est rien sorti.

Ce dont nous avons besoin dans nos établissements, ce sont des personnels, toutes fonctions confondues, formés et en nombre suffisant pour assurer l'ensemble des missions dans de bonnes conditions.

Nous avons également besoin de temps pour mener à bien nos missions au service de la pédagogie et c'est justement ce dont nous manquons cruellement tant notre charge de travail ne cesse de s'alourdir notamment à cause des transferts de charges en direction des EPLE.

La réussite des élèves passe aussi par la qualité de vie au travail de tous les personnels.

D'une manière plus générale nous ne sommes pas dupes sur ce que signifie la volonté de plus d'horizontalité revendiquée par nos autorités. Il s'agit de transférer les responsabilités vers le local c'est-à-dire, au final, vers les cadres de terrain que nous sommes.

Il est tout de même assez paradoxal qu'un ministère qui ne cesse de parler de concertation soit aussi sourd face aux alertes des organisations syndicales. Le maintien des épreuves de SPE en mars en étant la dernière manifestation en date.

Tout aussi contradictoire est la réduction à la portion congrue des prérogatives des CAP.

Pour toutes ces raisons, **Indépendance et Direction**, réuni en Bureau National le 15 septembre, a décidé d'appeler les collègues à ne pas se porter volontaires à l'organisation de ces concertations.

Puisque la tenue de ces concertations est basée sur le volontariat, chaque collègue doit se sentir complètement libre de ne pas en prendre l'initiative.

Nous serons particulièrement vigilants à ce qu'aucune forme d'incitation un peu trop pressante ne soit exercée sur les collègues par les académies.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : VOTEZ POUR Indépendance et Direction !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)